



Communiqué de presse  
18 juillet 2013

## **Débat national sur la transition énergétique : Le choix des renouvelables est encore possible**

*Aux objectifs ambitieux annoncés pour les énergies renouvelables, FEE demande des moyens réalistes et rappelle les nombreux bénéfices de l'éolien qu'ils soient sociaux, environnementaux et industriels.*

France Energie Eolienne se félicite du processus de concertation engagé dans le cadre du Débat national sur la transition énergétique qui aboutit aux 15 recommandations entérinées en séance plénière aujourd'hui. Tout au long de cet exercice, FEE n'a eu de cesse de faire connaître les atouts de l'éolien pour le pays – une énergie propre, mature et compétitive – auprès des décideurs et du public.

**FEE constate néanmoins que la recommandation sur des objectifs « ambitieux » pour les énergies renouvelables doit être suivie de moyens réalistes à sa mise en œuvre. Pour cela, FEE propose sa vision du devenir du secteur éolien en vue du débat parlementaire qui s'ouvrira à l'automne.**

FEE considère que l'éolien pourra significativement contribuer à l'objectif de diversification du bouquet électrique de la France à hauteur de 40GW en 2025 sans augmenter les émissions de gaz à effet de serre. L'éolien bénéficie d'un potentiel de développement très important et est déjà compétitif.

Pour l'association des professionnels de l'éolien, les enjeux de la transition énergétique dans le secteur de la production électrique n'ont pas été correctement pris en compte. A côté des nécessaires économies d'énergie, FEE estime que le choix des renouvelables est encore possible mais que son développement ambitieux doit être accompagné de moyens réalistes.

La simplification de la réglementation annoncée par le Ministre de l'Ecologie Philippe Martin dans le bilan d'étape des Etats généraux du droit de l'environnement, va dans le bon sens, en particulier l'amélioration des procédures applicables à la réalisation de projets éoliens et la sécurité juridique.

Le déploiement de l'éolien nécessitera d'autre part des adaptations du système électrique : développer fortement l'autoconsommation et la consommation en circuit court pour minimiser les besoins de développement des réseaux, rendre les centrales combinées à gaz plus flexibles pour répondre aux besoins de pointe, miser sur la recherche et le développement dans le domaine de la gestion de puissance des installations énergies renouvelables, de la transformation de l'électricité en gaz et de la biomasse en liquide.

Pour Nicolas Wolff, Président de FEE, « la transition du secteur électrique passe par le développement massif des énergies renouvelables, en particulier de l'énergie éolienne dont le coût est amené à décroître pour contribuer en 2025 à hauteur de 40GW dans notre mix énergétique. »

### **A propos de France Energie Eolienne (FEE)**

Fondée en 1996, l'association France Energie Eolienne (FEE) œuvre à la promotion de cette énergie propre, durable et naturellement renouvelable et au développement de la filière industrielle éolienne en France. FEE regroupe la majorité des professionnels de l'éolien : fabricants, développeurs, exploitants, maintenance, équipementiers, bureaux d'études... Elle les représente auprès des pouvoirs publics, élus, instances de régulation. FEE est également présente dans toutes les régions à travers ses Groupes régionaux.

<https://twitter.com/feeasso> et [www.fee.asso.fr](http://www.fee.asso.fr)

**Contact presse : Agence RPCA / Cathy Bubbe / [c.bubbe@rpca.fr](mailto:c.bubbe@rpca.fr) / 01 42 30 81 00**